

ENGAGEMENT QUALITE

La direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie est une administration au service de la collectivité calédonienne dont l'objectif est de favoriser le développement durable, c'est-à-dire un développement économique, social, environnemental, équitable et sécuritaire.

Nos activités d'étude et de contrôle dans les domaines de l'industrie, des mines et de l'énergie permettent aux **décideurs politiques** de fixer les orientations de développement, d'en définir le cadre réglementaire et d'en contrôler la bonne application. Nos activités ainsi définies sont également des services rendus aux **professionnels**, contributeurs directs du développement, ainsi qu'aux **citoyens**, consommateurs et contribuables. La rigueur, l'impartialité, l'homogénéité et la transparence de nos pratiques concourent au développement d'une relation de confiance avec l'ensemble de nos bénéficiaires ainsi définis.

Dans le contexte de fort développement économique de la Nouvelle-Calédonie et dans le cadre de la volonté de modernisation de la fonction publique, nous nous devons de renforcer cette relation de confiance et de relever désormais un double défi tant qualitatif que quantitatif :

- ✓ accroître la qualité et la quantité de nos services et
- ✓ optimiser les moyens mis à notre disposition par la collectivité.

Notre réussite mesurée par l'ensemble de nos bénéficiaires est un gage de pérennité. Elle constitue notre ambition commune.

Afin d'instaurer et de maintenir les conditions favorables à cette réussite, il est apparu nécessaire d'intégrer la qualité dans le système de management de la DIMENC. Ce système de management de la qualité, conforme à la norme ISO 9001 (2000) doit nous conduire, tous, et de manière permanente à :

- ✓ adapter nos pratiques, méthodologies et modes de fonctionnement interne,
- ✓ améliorer la performance du service et renforcer les compétences de chacun,
- ✓ mobiliser les énergies et les moyens sur les enjeux clés,
- ✓ mesurer et améliorer la satisfaction de nos bénéficiaires et
- ✓ anticiper les évolutions de notre environnement direct pour assurer la réalisation de nos missions dans le futur.

Le déploiement et l'amélioration continue de ce nouveau système nécessite un corpus adapté de capacités et de volontés. La compréhension des objectifs rappelés ci-dessus et la participation active de chacun d'entre nous constituent des éléments clés de réussite.

C'est pourquoi, je sollicite l'implication de l'ensemble des agents de la DIMENC et m'engage à :

- ✓ mettre à disposition les moyens appropriés pour les objectifs visés par cette politique qualité,
- ✓ vérifier que les conditions permettant à chacun d'apporter sa contribution personnelle soient réunies,
- ✓ m'assurer que cette politique est comprise, appliquée et entretenue par tous et
- ✓ m'impliquer dans l'amélioration permanente de notre système de management de la qualité.

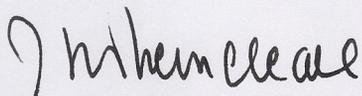
Nouméa, le 03 MAI 2007

Nouméa, le 03 MAI 2007

Vu avec avis conforme,

Le directeur de l'industrie, des mines et de l'énergie

la présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Marie-Noëlle THEMERAU



Adeline FABRE